



Doc. 12641

20 juin 2011

Questions parlementaires à la présidence en exercice du Comité des Ministres

Questions parlementaires

1. Question de M. Heald, Royaume-Uni, GDE

Quelle analyse le Comité des Ministres fait-il de la situation politique en Syrie au vu des derniers événements ? Quelles mesures prend-il pour encourager l'instauration de la démocratie dans ce pays ? Quel bilan tire-t-il du décès de civils lors des dernières manifestations et compte-t-il faire une déclaration ?

Réponse de M. Kostyantyn Gryshchenko, au nom du Comité des Ministres :

Le Conseil de l'Europe concentre certes ses activités sur l'Europe, mais cela n'empêche pas notre Organisation de rester très attentive à la transition politique et démocratique en cours dans les pays extérieurs au continent.

Ainsi, nous suivons de près la situation en Syrie.

Dans la Déclaration d'Istanbul, du 11 mai 2011, les Présidences ukrainienne et turque du Comité des Ministres ont invité les Délégués à développer activement, sur la base des propositions du Secrétaire Général et par le biais des organes du Conseil de l'Europe, une coopération avec les pays tiers qui sollicitent notre soutien pour leur transition vers la démocratie.

